Quarantième année, N° 93. Le numéro : 10 centimes Jeudi 22 avril 1943.

Nouvelliste valaisan

RÉDACTION - ABONNEMENTS
ST-MAURICE
Téléphone
Compte de chèques postaux IIe 674

PRIX DES ABONNEMENTS :

	1 an	6 mois	3 mois
SUISSE	16.—	8.—	4.—
ANS HORS UNION	32.—	16.—	8.—

ETRANGER : Demander le tarif

LE SEUL QUOTIDIEN DE LA VALLÉE DU RHÔNE

SERVICE DE PUBLICITÉ
SION
PUBLICITAS S. A., Tél. 2.12.56
et toutes les Agences de PUBLICITAS S. A.

PRIX DES ANNONCES :

Valais et ses Bas à Villeneuve	9 cts la mm.
Suisse	11 » »
Etranger	14 » »
Réclames : Canton	28 » »
» Suisse	35 » »
Mortuaires	16 » »

La réorganisation du Parti et la démission du Directoire

Le Comité cantonal du Parti conservateur valaisan prend connaissance d'une déclaration par laquelle le Comité directeur, en vue de faciliter la réorganisation du parti, offre de se démettre de ses fonctions.

Le Comité cantonal croit devoir tout d'abord exprimer à M. Haegler et à ses collaborateurs sa reconnaissance pour le dévouement, l'objectivité et le désintéressement avec lesquels, dans des circonstances souvent difficiles, ils se sont acquittés de tâches particulièrement délicates ; il déclare réprouver avec la dernière énergie les critiques, parfois violentes, qui ont été adressées au Comité et plus spécialement à son président M. Haegler. Le Comité prend acte de la démission présentée ; il désigne comme nouveau président M. Maurice de Torrenté.

Le Comité cantonal.

Obscurci et vicié

Nonobstant M. André Marcel qui a tout l'air de prendre les abstentionnistes sous ses ailes dans les élections et votations, il faut, tout de même, qu'il y ait quelque chose de bien détraqué *au royaume de Danemark,* ainsi que disait l'auteur d'*Hamlet,* pour que les plus avancés des démocrates, les moins sujets à caution, s'efforcent d'enrayer une indifférence qui menace de conduire nos institutions à leur perte et la Suisse à sa ruine.

Oh ! nous ne nous berçons d'aucune illusion.

Chaque fois que des scrutins n'ont pas répondu à l'attente, on voit éclore, en quantités innombrables, comme têtards de grenouilles les jours d'orage, une multitude de réclamations et de propositions tendant à améliorer le fonctionnement du Suffrage universel.

Puis, au bout de quelques semaines on ne parle plus de rien, les hommes les plus vertueux et les mieux disposés aux réformes buvant, mangeant, ronflant et crottant comme s'il n'y avait plus rien d'obscurci ou de vicié.

Nous posons, en principe, que nous n'avons pas à inaugurer une opposition aveugle et de parti pris à nos institutions démocratiques.

Comparée à la monarchie, à la dictature et aux systèmes aristocratiques, une République sage, chrétienne, bien ordonnée, c'est encore ce qui donne les meilleurs gouvernements.

Du reste, chez nous, la Confédération et les républiques cantonales constituent des gouvernements de *droit* et de *fait.* Cela est si vrai que toutes les tentatives pour leur substituer d'autres régimes échouent lamentablement et finissent, la plupart du temps, devant les Tribunaux de tous genres.

Seulement, il importe de reconnaître que le Suffrage universel, qui est à la base de cette république et de cette démocratie, n'est pas exempt de graves défauts.

Ainsi est-il sans appel, par exemple, qu'un homme lettré, distingué, instruit, illustre par le talent et par le génie, ne jouisse que du même bulletin dont jouissent l'arsouille et le vagabond ?

On parle beaucoup de la protection de la Famille, eh bien ! est-il raisonnable de n'accorder au père qui élève beaucoup d'enfants dans les sentiments d'honneur, que le droit de vote accordé au plus endurci des célibataires ?

Enfin, peut-on admirer un système par lequel, comme toutes les élections et votations de ces dernières années l'ont démontré, le Suffrage, quoique universel en théorie, n'est pratiquement utilisé que par la moitié, le tiers ou le quart des citoyens qui possèdent le droit de vote ?

Nous en sommes cependant là, et l'on peut affirmer sans crainte que les assemblées délibérantes, quand ce ne sont pas les gouvernements eux-mêmes, ne sont formées que par la minorité des électeurs.

C'est un fait navrant, mais indiscutable.

Nous n'aborderons pas d'autres sujets qui contribuent également à fausser le Suffrage universel : l'omnipotence de certains comités, l'argent, l'influence tyrannique de personnalités qui est une menace sans cesse suspendue au-dessus des scrutins.

Il y a la surenchère, l'immonde surenchère. Quand un député sollicite une subvention pour une œuvre, il s'en trouve vingt autres pour tendre la main en faveur d'autres œuvres publiques.

C'est de ce fait que bien des budgets restent entr'ouverts, bâillant de fissures et parfois éventrés.

Franchement, se dit le citoyen, je serai bien bête de me montrer plus royaliste que le roi et de me faire des ennemis en participant à un scrutin qui ne changera pas la face des choses.

Les temps de l'antiquité sont révolus, et l'on ne trouverait plus personne, de nos jours, pour pratiquer une opération que l'on pourrait appeler, dans le langage scientifique, l'auto-vivisection.

Nous ne croyons pas, cependant, que le Suffrage universel puisse rester éternellement sourd aux nombreux avertissements qui montent vers lui.

Ses théoriciens, dont quelques-uns n'admettent que difficilement la religion, n'hésitent pas à créer des dogmes politiques, civiques, intangibles et sacrés.

Le Suffrage universel est de ce nombre.

Mais nous pensons, nous, que précisément pour sauver ce Suffrage universel et le rendre habitable et viable nous devons le nettoyer de la cave au grenier et lui donner de l'air et du soleil.

Ch. Saint-Maurice.

La répercussion des événements internationaux sur les relations contractuelles suisses

—o—

(De notre correspondant auprès du Tribunal fédéral)

—o—

Lausanne, 20 avril.

La défaite de juin 1940 a également bouleversé les nombreuses relations contractuelles qui liaient des personnes physiques et morales de France, notamment l'Etat, à des parties suisses. Il en est parfois résulté des questions considérables par l'importance des intérêts qu'elles touchent, épineuses par suite du caractère délicat des principes dont elles requièrent l'application.

Une fabrique de Suisse romande avait obtenu une commande portant sur un grand nombre de détonateurs destinés à l'armée française. Elle confia la fabrication d'une pièce de ces détonateurs (le pignon) à un entrepreneur suisse. Le 4 juin 1940 encore la fabrique recevait une nouvelle commande. Elle remit de nouveau la fabrication des pignons à l'entrepreneur, qui s'engagea à livrer environ 7 à 8 mille pièces par jour. Cependant, les événements se précipitaient. Le 17 juin, la fabrique priait l'entrepreneur de suspendre la confection des pignons et demandait de lui envoyer les pièces déjà fabriquées, qu'elle paya. Le 4 juillet, tout était consommé en France et la fabrique faisait savoir qu'elle annulait le contrat passé au sujet des pignons, puisqu'elle ne pouvait plus livrer de détonateurs à l'Etat français.

L'entrepreneur réclama une indemnité à la fabrique, pour les frais causés par le contrat annulé et pour le manque à gagner résultant de l'annulation. Les pourparlers échouèrent. L'entreprise saisit le juge.

Ni l'une ni l'autre des parties ne s'estimant satisfaite du jugement de première instance, elles recoururent en réforme au Tribunal fédéral. La première section civile a tranché le litige dans sa séance du 13 avril 1943.

Le contrat passé entre la fabrique, d'une part, et l'entrepreneur de l'autre, était un contrat d'entreprise, c'est-à-dire une convention par laquelle l'entrepreneur s'engage à exécuter un ouvrage moyennant un prix que le maître s'oblige à lui payer.

Le titre du Code des obligations sur le contrat d'entreprise contient une disposition spéciale, celle de l'article 377, qui permet au maître de se départir du contrat tant que l'ouvrage n'est pas terminé ; si le maître résilie, il doit cependant, en vertu de la prescription citée, payer le travail fait et indemniser complètement l'entrepreneur.

L'article 377 autorise le maître à se départir du contrat pour les motifs qu'il estimera suffisants. Celui-ci pourra faire usage pour les raisons les plus diverses de la faculté réservée par le Code : raisons qui peuvent tenir à un changement spontané de programme ou qui sont imposées au maître par des circonstances extérieures.

Dans le cas particulier, l'Etat français avait annulé sa commande de détonateurs et la fabrique suisse ne pouvant plus livrer ceux-ci avait à son tour annulé les commandes de pignons. Elle s'était départie du contrat d'entreprise, à cause de circonstances indépendantes de sa volonté ; l'article 377 s'appliquait. Il ne pouvait être question de faire bénéficier la fabrique de l'article 378 du Code des obligations, qu'elle invoquait. En effet, cette disposition envisage le cas où l'exécution de l'ouvrage devient impossible par suite d'un cas fortuit survenu chez le maître : or, l'exécution de la commande de pignons passée à l'entrepreneur au début de juin 1940 n'était pas devenue impossible. La fabrique invoquait l'article 378 parce qu'il lui était plus favorable : d'après cette disposition l'entrepreneur a seulement droit au prix du travail fait et au remboursement des dépenses non comprises dans ce prix, à l'exclusion du manque à gagner, dont l'article 377 lui assure par contre la réparation.

Restait à savoir si les exigences de la bonne foi, qui dominent l'exercice des droits légaux et contractuels, imposaient en l'occurrence une réduction de l'indemnité que l'article 377 met à la charge du maître qui résilie le contrat d'entreprise.

La première section civile a jugé que le cas concret ne présentait aucune des circonstances spéciales qui autorisent le juge à tempérer les rigueurs du droit. Certes, la fabrique n'avait vraisemblablement pas prévu le dénouement rapide de la campagne de France. Mais cette imprévision, doublée d'imprévisibilité, ne pouvait jouer de rôle dans le présent contrat à cause de sa courte durée (la commande portait sur une quarantaine de jours). L'imprévision, de même que les autres faits invoqués par la fabrique (inutilité des pièces par exemple, les détonateurs ne pouvant plus être livrés en France) rentraient d'ailleurs dans le cadre des circonstances dont le législateur a tenu compte en accordant au maître le droit de résilier le contrat aux conditions énumérées à l'article 377. De plus, le montant des obligations pécuniaires imposées par cet article n'était pas considérable ; il ne pouvait en tout cas pas faire oublier les gains que la fabrique avait été en mesure de retirer de l'exécution partielle de la commande de juin 1940 et des contrats antérieurs à celle-ci.

La Cour a par conséquent alloué sans aucune réduction les indemnités prévues à l'article 377 du Code. Elle a notamment condamné la fabrique à couvrir le manque à gagner de 1145 fr.

Ln.

LA GUERRE

Montgomery repart à l'attaque en Tunisie
L'enjeu de la lutte dans le Kouban

Dans le domaine de la guerre aérienne, le commandement allié donne des précisions impressionnantes concernant les ravages causés par les derniers raids anglo-saxons et russes et sur les hécatombes d'appareils ennemis dans le détroit de Sicile.

Mais le fait du jour est ailleurs.

On annonce, en effet, officiellement, que la 8me armée britannique est repartie à l'attaque des positions de l'Axe à Enfidaville. Selon Radio-Alger, elle y aurait fait une trouée. Les communiqués des deux partis indiquent bien que l'assaut fut violent, mais d'après Berlin, cette trouée fut colmatée. Les contre-attaques axistes auraient rétabli la situation.

Cependant, pour quiconque s'est pénétré de la tactique de Montgomery depuis El-Alamein, il y a dans cette reprise d'activité un indice certain que l'offensive britannique va se développer ces jours prochains. La Luftwaffe n'aura même pas pu la retarder. Mais Montgomery a reconnu que la 8me armée se trouve devant une mission glorieuse mais extrêmement lourde. Elle a été entraînée à la guerre dans le désert et doit brusquement opérer dans une région montagneuse et escarpée.

A Rome, on s'attend aussi à une bataille dure et sanglante.

L'attaque commença lundi soir à 23 heures. Plusieurs milliers d'hommes s'élancèrent alors à l'assaut après un feu roulant d'artillerie qui ne dura pas moins de 90 minutes consécutives ; toutes les batteries lourdes concentrées par Montgomery dans ce secteur étaient engagées.

Au moment où l'infanterie avança, le tir de l'artillerie fut allongé de quatre kilomètres et concentré sur les positions de seconde ligne de l'Afrikakorps.

A 2 heures du matin, les détachements d'assaut avaient atteint leur premier objectif, le Djebel Genzi. Les combats pour cette hauteur dominante furent extrêmement acharnés et allèrent jusqu'au corps à corps.

On précise bien, du côté allié, que ce premier succès ne doit pas être surestimé. En effet, les Allemands disposent de toute une série de collines sur lesquelles ils ont dissimulé plusieurs centaines de canons, des nids de mitrailleuses et d'innombrables lance-mines.

Les combats prennent d'heure en heure un plus grand développement. On a l'impression que c'est l'action décisive qui s'engage maintenant...

EN RUSSIE

Le front de l'Est se ranime peu à peu et, en attendant le déclenchement de la nouvelle « offensive de printemps » annoncée par M. Hitler, la Luftwaffe se montre de plus en plus agressive. D'après Berlin, la Wehrmacht aurait également l'initiative des opérations dans le secteur du Kouban. Cependant, Moscou affirme que toutes ces attaques ont été repoussées avec pertes.

Bien plus, les Soviets poursuivraient l'encerclement de Novorossiisk.

Ils sont parvenus à établir une tête de pont dont les positions avancées atteignent les faubourgs méridionaux de la ville. C'est de ce point que partent leurs actions renouvelées contre les lignes allemandes.

Si les apparences ne trompent pas, on assistera à brève échéance dans cette région à des combats d'une grande signification. La liquidation de cette tête de pont du Kouban aurait en effet beaucoup d'importance pour le haut commandement soviétique et elle constitue pour la Wehrmacht un tremplin dont la possession peut

(La suite en deuxième page).

être décisive dans le cas d'une nouvelle offensive contre le Caucase. L'offensive pourrait très bien partir de ce point sans que Rostov ait été reprise préalablement, et elle constituerait même une grosse menace pour la place en question. Les Russes sont aussi conscients de ces faits que les Allemands, et il ne faut pas s'étonner si les efforts de la Wehrmacht pour maintenir ses positions sont aussi grands que ceux des troupes soviétiques pour s'en emparer...

... Car si la campagne de Tunisie paraît ne plus poser qu'une question de durée, ce serait dans l'ordre normal des choses que le Reich ait l'intention de chercher à devancer les projets de ses adversaires pour tenter de reprendre l'initiative des opérations qui lui a été ravie l'automne dernier...

RECEPTIONS, DISCOURS, ETC...

— Est-ce ce projet de diversion propre à gêner les Alliés et qui pourrait s'affirmer ailleurs qu'en Russie, qui fait le chancelier Hitler multiplier ses réceptions à son Quartier Général Après M. Mussolini, le roi Boris, le régent Horthy et le conducator Antonesco, il a reçu mardi M. Quisling. Accord complet, bien entendu.

M. Quisling, qui doit tout à M. Hitler, n'a rien à lui refuser. N'est-il pas, par sa grâce, le maître absolu du gouvernement norvégien ? N'a-t-il pas mis à pied les fonctionnaires, prêtres, instituteurs, policiers, et dernièrement les journalistes, qui se permettent d'avoir un autre point de vue que le sien ?

D'ailleurs, entre M. Quisling et le Führer se trouvaient M. Terboven, commissaire du Reich en Norvège, et les généraux des troupes d'occupation. Le chef du gouvernement d'Oslo était donc accompagné dans cette entrevue par ses principaux soutiens.

Car il ne lui en reste pas beaucoup d'autres en Norvège. Il le sait et joue sa peau avec son jeu... jusqu'au bout...

D'autres réceptions suivront peut-être : Finlande, Slovaquie, puis les hommes d'Etat de l'Europe axiste, ayant pris leurs responsabilités, déclencheront de nouvelles hostilités qui soulèveront un coin du voile dont les conciliabules sont recouverts...

— On signale aussi une entrevue de M. Roosevelt avec M. Camacho, président du Mexique, qui ne paraît pas, elle, devoir exercer un grand rôle sur l'évolution de la guerre.

— On enregistre un nouveau discours radiodiffusé du général de Gaulle à ses compatriotes malheureux, et l'on relève les similitudes entre ses conceptions et celles du maréchal Pétain, touchant le régime intérieur futur de la France. Certes, la nation qui ne reconnaît pas un autre souverain qu'elle-même demande que les lois qu'elle se donna naguère soient remises en vigueur au fur et à mesure de sa libération. La nation entend que de chaque pouce de son territoire libéré soit balayée sans délai toute trace du régime de Vichy. Mais elle condamne aussi « l'impuissance politique, le déséquilibre social et l'affaissement moral qui paralysèrent le régime ».

Ce passé est condamné. Une démocratie réelle doit lui succéder, où ni les jeux de professionnels, ni les marécages d'intrigants ne troublent le fonctionnement de la représentation nationale. Et le gouvernement devra disposer organiquement de sa force, de sa durée pour s'acquitter de ses devoirs de manière digne de la France.

Le général a préconisé également un régime économique social tel qu'aucun monopole ne puisse peser sur l'Etat. « Il faut que chaque Français, dit-il, ait la possibilité de travailler suivant ses aptitudes dans des conditions saines pour sa famille et ses enfants ».

Sur cette base matérielle s'édifiera une vie nationale élevée dans laquelle les familles pourront être honorées, aidées et favorisées proportionnellement au nombre de fils et de filles qu'elles donneront à la patrie. « Ceci est le rêve de tous les Français unis dans la volonté de remporter la victoire sur tous leurs champs de souffrance et de bataille ».

— Comme nous le disions hier, la « Pravda » de Moscou affirme que jamais la Guépéou n'a fait fusiller quelques milliers d'officiens polonais, comme on l'en accuse. Elle prétend que les cadavres trouvés par les Allemands dans la forêt de Katyn ont été placés là par eux, pour les besoins de la cause...

Mais cela n'expliquerait toujours pas pourquoi l'armée polonaise reconstituée dans le Moyen-Orient reste privée de 8300 officiers inscrits en automne 1939 sur les listes de prisonniers faits par les Russes.

Pourquoi aussi, se demande la « Gazette de Lausanne », tandis que les Allemands s'approchaient jusqu'à 100 km. de Moscou, ou pénétraient dans le Caucase, pourquoi une dizaine de divisions polonaises attendaient-elles, l'arme au pied, dans les montagnes de l'Iran ? L'on croit comprendre que ces soldats auraient pu en dire long sur les faits qui voient maintenant le jour. L'Intelligence Service aussi, sans doute. Il était donc préférable à beaucoup d'égards que les Polonais « récupérés » depuis 1939 fussent maintenus hors du territoire de l'U. R. S. S., ou incorporés à la 8me armée...

Nouvelles étrangères

1600 hectares de forêts en feu

—o—

Un très grave incendie a ravagé de grandes étendues de forêts à la limite du Loiret et du Loir-et-Cher, France. Deux charbonniers ayant imprudemment allumé un feu pour cuire, les flammes gagnèrent les bruyères et, propagées par le vent, embrasèrent la forêt. En raison de la sécheresse, le sinistre prit rapidement des proportions considérables. Sept à huit cents hectares de bois s'étendant sur six communes ont été ravagés. Grâce aux secours apportés par tous les pompiers de la région, on put préserver un château et une colonie de vacances du Secours national, un moment menacés par l'incendie.

* * *

Sur les deux rives de la Luzège, près de Tulle, France, un incendie dû à une cause inconnue, a ravagé 800 hectares. Ayant pris naissance dans les bois de Colombier, le feu, favorisé par l'extrême sécheresse, prit rapidement de grandes proportions. Un moment, les villages de Chamalot et de Moustier-Ventadour furent menacés ; on dut faire appel aux Chantiers de jeunesse et à tous les hommes valides de la région. Bientôt 500 personnes combattaient le sinistre qui a été circonscrit après plusieurs heures d'efforts.

—o—

Des policiers se font bandits et montent une chambre de tortures

—o—

Le commissaire Rémy et l'inspecteur Bordereau, de la brigade mobile de Grenoble, ont profité de leurs fonctions pour se livrer à divers méfaits.

L'ex-inspecteur Benoit a été leur première victime : détenu pendant trois jours chez lui il dut assister, impuissant, à un cambriolage.

Des commerçants de Grenoble reçurent aussi, à plusieurs reprises, la visite des policiers, qui raflèrent des denrées contingentées et qui avaient établi, au commissariat, une chambre de tortures, où les victimes récalcitrantes étaient soumises à la question préliminaire.

L'un de ces malheureux fut conduit à l'audience sur une civière ; il expliqua que ses persécuteurs l'avaient soumis pendant plus d'une heure au supplice de la « pelle », consistant à demeurer debout, les pieds nus, sur les arêtes tranchantes de l'outil précité. Le malheureux a les chairs affreusement mutilées.

Bordereau et Rémy ont escroqué à divers particuliers une somme d'un million de francs. Le jugement contre eux sera rendu incessamment.

—o—

Les forêts en Allemagne

Les forêts que possède l'Allemagne couvrent une superficie de 20,200,000 hectares, ce qui représente 27,9 % de toute l'étendue du Reich, et 20,4 hectares de forêt pour 100 habitants. En 1920, on n'en comptait que dix-neuf. Les trois quarts de ces forêts sont plantés en pins.

—o—

Le sort tragique réservé aux Juifs

Le 6me rapport sur les conditions dans les territoires occupés, publié par le comité d'information interallié, déclare que deux millions de Juifs, hommes, femmes et enfants, ont été anéantis depuis que les nationaux-socialistes commencèrent leur marche à travers l'Europe en 1939. Cinq millions d'autres Juifs sont en danger immédiat d'exécution. Ces chiffres représentent au total la moitié de la population juive du monde. Les vingt pages du rapport sont pleines des excès commis contre les Israélites.

—o—

Pour remplacer le mica

Des savants américains ont découvert un succédané pour le mica. La composition de cette nouvelle matière a été tenue secrète. Elle a reçu le nom de « polectron » et possède, comme le mica, la faculté de résister à la chaleur et d'isoler contre le courant électrique, de sorte qu'elle peut être utilisée par les appareils de radio des avions, des navires et des chars blindés.

Jusqu'ici, les Etats-Unis importaient presque tout leur mica des Indes ; la découverte du « polectron » représentera une notable économie de tonnage.

Nouvelles suisses

La condamnation du pyromane

—o—

Mardi matin a comparu devant la Cour d'assises de la Singine, siégeant à Tavel, Fribourg, le nommé Lorenz Aebischer, âgé de 41 ans, originaire de Heitenried. Aebischer, atteint de pyromanie, est accusé d'avoir mis le feu le 6 octobre 1942 à la ferme du « Bierhaus », située à mi-chemin entre Fribourg et Tavel, et à celle de la famille Leuenberger, à Catty. Les deux immeubles furent complètement détruits. Les dégâts sont estimés à quelque 200,000 francs. L'acte d'accusation rappelle en outre qu'Aebischer incendia à Ottisberg, dans le district de la Singine, une porcherie appartenant à ses beaux-parents. Aebischer a reconnu être l'auteur des deux incendies du « Bierhaus » et de Catty.

Aebischer a déjà à son actif une demi-douzaine d'incendies. C'est un homme de 40 ans, père d'une nombreuse famille. Aebischer a été condamné à dix ans de réclusion.

—o—

La balle égarée du soldat tue un agriculteur

—o—

Le commandant territorial compétent communique :

Le lundi 19 avril, à 16 heures, M. Luigi Lesnini, né en 1890, célibataire, agriculteur à Gordola, a été mortellement atteint par une balle de revolver, tirée par des soldats au cours d'un exercice de tir. Une enquête est ouverte.

M. Lesnini était maire de Gordola.

IMPRIMERIE RHODANIQUE — ST-MAURICE

BANQUE CANTONALE DU VALAIS

AGRICULTEURS - COMMERÇANTS
INDUSTRIELS - ARTISANS

Le rôle de la Banque est de collaborer au développement de vos entreprises

Avant de traiter vos affaires de crédit, consultez-nous

Nos services spécialisés sont à votre entière disposition

BANQUE CANTONALE DU VALAIS

Dans la Région

Internements pour abatages clandestins

La presse a mentionné en son temps la découverte d'une importante affaire d'abatages clandestins se pratiquant dans la région de Thonon.

En raison des répercussions, fort graves à l'heure actuelle, que ne manquerait pas d'avoir la multiplication de tels agissements sur le ravitaillement du pays, les sanctions les plus sévères ont été prises à l'encontre des principaux délinquants de cette affaire. Le préfet de la Haute-Savoie vient, en effet, de prononcer l'internement administratif de MM. Pennard, Chapuis et Mercier, qui, par ailleurs, seront déférés devant le Tribunal spécial institué par la loi du 24 avril 1941.

Radio-Programme

SOTTENS. — Jeudi 22 avril. — 7 h. 10 Réveille-matin. 7 h. 15 Informations. 7 h. 25 Petit concert. 11 h. Emission commune. 12 h. 15 Le quart d'heure du sportif. 12 h. 30 Heure. Concerto. 12 h. 45 Informations. 12 h. 55 Gramo-concert. 17 h. Heure. Emission commune. 18 h. Communications. 18 h. 05 Quelques chansons. 18 h. 20 Pour vous, Madame. 18 h. 40 Deux Impromptus. 18 h. 50 Le micro dans la vie. 19 h. 05 Intermezzo. 19 h. 15 Informations. 19 h. 25 Le programme de la soirée. 19 h. 30 Le miroir du temps. 19 h. 40 Filles et garçons de chez nous. 20 h. Les Nouvelles Aventures d'Eustache et du Bourdon Bzzz. 20 h. 30 Nocturne. 20 h. 35 Le globe sous le bras. 21 h. Stabat Mater. 21 h. 50 Informations.

BEROMUNSTER. — 6 h. 40 Gymnastique. 6 h. 55 Disques. 7 h. Informations. 7 h. 05 Disques. 11 h. Emission commune. 12 h. 15 Communiqués. 12 h. 30 Informations. 12 h. 40 Concert. 16 h. Récital de chant. 17 h. Emission. 18 h. Causerie. 18 h. 20 Ballet. 18 h. 30 Sonate. 18 h. 55 Communiqués. 19 h. Causerie. 19 h. 15 Danses. 19 h. 30 Informations. 19 h. 40 Les cloches du pays. 19 h. 45 Concert. 20 h. 10 Musique ancienne. 20 h. 40 Concert. 21 h. 50 Informations.

SOTTENS. — Vendredi 23 avril. — 7 h. 10 Un disque. 7 h. 15 Informations. 7 h. 20 Bonjour matinal. Concert classique. 10 h. Culte protestant. 11 h. 15 Quatuor. 11 h. 45 Opere della Passione. 12 h. 30 Heure. Concert. 12 h. 45 Informations. 12 h. 55 Cantate. 13 h. Pointes d'antennes. 13 h. 05 Piano et mélodies. 13 h. 15 Concert. 18 h. Communications diverses. 18 h. 05 Toi et moi en voyage. 18 h. 15 Musique enregistrée. 18 h. 40 Mors et Vita. 19 h. Message du Vendredi-Saint. 19 h. 15 Informations. 19 h. 30 Orgue. 20 h. Le Mystère d'Abraham. 21 h. Concert. 21 h. 50 Informations.

BEROMUNSTER. — 6 h. 55 Improperia. 7 h. Informations. 9 h. Culte protestant. 10 h. 10 Adagio. 10 h. 30 Causerie. 10 h. 40 Musique de chambre. 11 h. Légende orientale. 11 h. 45 Concert. 12 h. 30 Informations. 12 h. 40 Musique symphonique. 13 h. 40 Le livre d'art. 14 h. Musique légère. 15 h. Jeu radiophonique. 15 h. 45 La Passion. 18 h. 15 Récit. 18 h. 30 Quintette. 19 h. 10 Causerie. 19 h. 30 Informations. 19 h. 40 Andante. 20 h. Evocation radiophonique. 21 h. Concert religieux. 21 h. 50 Informations.

Pâques fleuries !

Voyez notre grand choix de Plantes, Arrangements, etc.

JEAN LEEMANN, fleuriste

Martigny, Place du Midi. Tél. 6.13.17

Sion, Grand-Pont. Tél. 2.11.85

1 FEUILLETON DU NOUVELLISTE

LE SECRET DE LA MINE D'OR

CHAPITRE PREMIER

L'or est où on le trouve.

L'aurore dans les montagnes, au début de la saison chaude, vous offre sinon la plus ravissante des merveilles dont l'Inde est prodigue — car il y a le clair de lune, — du moins un avant-goût suffisant de ce que vous réserve ce pays. Il y règne à cette heure un silence musical d'où surgissent les premières voix de la journée ; une demi-clarté contenant dans son opalescence toutes les couleurs dont se servira le jour ; une fraîcheur et une sérénité suggestives de ce qui pourrait exister si les fils des hommes devenaient assez sages ; en somme, un déploiement de beauté incroyable.

Les heureux du monde, en cette saison, dorment sur les toits ou sous les vérandas, pour accueillir le vent doux et frais qui se lève avant le soleil et qu'une légende attribue aux battements d'ailes des esprits nocturnes en fuite.

Sous ce rapport les êtres les plus favorisés sont les chacals pelés, les singes et les *Chandalas* (créatures humaines apartenant à la caste abjecte entre toutes, que ne doivent toucher sous aucun prétexte les hommes mieux façonnés par le Créateur) ; nul rideau étouffant, nulle convention mesquine ne s'interposent entre eux et l'air béni du ciel.

Dans l'ordre de bassesse, tout de suite après les balayeurs ou même au-dessous des chacals, s'il faut en croire des personnages particulièrement méritants et déjà lotis sur les routes célestes, — viennent les Anglais, qui regardent hardiment tout ce que désirent leurs yeux et mordent par curiosité à plus d'un fruit défendu, obsédés néanmoins par un sentiment étonnant bien que perverti du devoir. Ils gouvernent le pays, grâce en grande partie à la « Veine », une de leurs idoles, faite de tolérance pour les choses qu'ils ne saisissent pas. Se comprenant assez bien entre eux, ils se montrent moins indulgents pour leurs propres pécheurs que Brahman pour le chandala, car c'est à peine s'ils les laissent vivre. Mais ils sont un peuple prédestiné, et l'Inde a prospéré sous leur loi.

Semés parmi les Anglais, à la manière des notes d'agrément qui communiquent à la musique une animation un peu excentrique, quelques Américains se rencontrent dans les endroits les plus imprévus ; ils sont là pour les motifs les moins ordinaires, et y restent parce que personne n'a charge de se mêler de leurs affaires. A l'encontre des Anglais, qui accèdent en tout lieu par les portes officielles et ne s'aventurent jamais sans autorisation, les Américains ont une façon déconcertante de choisir leur moment et leur allure ; ils prennent l'autorité de flanc, pour ainsi dire.

Ainsi lorsque les Blaine, mari et femme, arrivèrent à Sialpore, dans le Rajpoutana (Province du N.-O. de l'Inde), sans la moindre lettre de recommandation, personne ne leur fit grise mine. Et quand tout simplement à force de nerf et d'habileté à saisir l'occasion, ils acquirent le bail de l'unique maison vacante et désirable, nul n'en fut très jaloux, d'autant que le couple se montrait accueillant.

C'était une charmante petite maison couverte d'une fraîche terrasse de pierre, nichée dans un jardin assez vaste, sur un épaulement de la montagne escarpée qui domine la ville. Un serviteur politique du père de la princesse Yasmini avait fait construire ce refuge pour sa favorite le jour où la jalousie bannit la paix de son sérail. Ce fonctionnaire décemment malhonnête, que sa charge mettait plus ou moins en rapport avec le Trésor, ne manquait pas de goût, et sut en faire un luxueux séjour.

Mais lorsque le *Maharajah* (Grand-roi), Boubrou Singh mourut et que son neveu Goungadhoura lui succéda, celui-ci balaya toute la liste des anciens pensionnaires et employés pour enrichir ses nouveaux amis, de sorte que le petit nid sur la colline fut déserté. La maîtresse du logis alla finir ses jours en exil dans un Etat voisin, hors des atteintes du politicien de rechange, naturellement ambitieux d'inaugurer sa fortune en dévoilant les scandaleuses défaillances de son prédécesseur. La maison fut achetée à la baisse par un usurier qui éventuellement la loua aux Blaine au taux de quatre-vingts pour cent, — prix dont ils se montrèrent parfaitement satisfaits jusqu'au jour où ils furent mieux renseignés sur les proportions des valeurs locales.

La véranda de devant, orientée à l'est et élevée au-dessus du jardin par un mur de huit pieds, constituait un endroit idéal pour dormir sans rien perdre de la brise matinale. Tous les soirs on y dressait les deux lits côte à côte ; et Mme Blaine, moins âgée de dix ans que son mari, avait pris l'habi-

(La suite en 6e page).

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

Une nouvelle collection littéraire

—o—

Est-ce un signe des temps? Toujours est-il que l'on enregistre chez beaucoup, un retour à la culture intellectuelle. Les gens de chez nous sont moins pressés ; ils sont moins friands de plaisirs éphémères, de spectacles, de cinéma de maigre qualité. Ils préfèrent rester chez eux et se sont remis à lire.

Ce goût du beau, du sain, du stable, a poussé certains éditeurs à lancer sur le marché du livre des collections entières choisies avec soin, établies avec un scrupuleux respect du passé, conçues avec art. Au premier rang de ces hommes cultivés, dévoués aux trésors de la peinture ou de la littérature, s'est placé, par un travail assidu, un tact délicat, M. Albert Skira.

C'est à lui que l'on doit déjà la remarquable série des albums, en huit couleurs, révélant au profane **les Trésors de la peinture française.** Le voilà qui entreprend un autre labeur de longue haleine, digne de retenir l'attention, non seulement du bibliophile, mais aussi de l'homme cultivé. Il a demandé à M. Edmond Jaloux, le grand écrivain, membre de l'Académie française, de faire un choix parmi les œuvres immortelles des auteurs qui se sont succédé au cours des siècles, afin d'illustrer définitivement **la Pensée de la France.**

M. Jaloux s'est aussitôt mis au travail. Il écrira lui-même une **Introduction à la Littérature française,** dans laquelle il présentera les auteurs des ouvrages choisis. Nul doute que le jugement d'ensemble que portera sur les grands classiques ce critique si avisé, retienne l'attention de tous les lettrés. Ainsi paraîtra toute une série de volumes, reflet de l'évolution littéraire du Moyen-Age à nos jours.

Le premier d'entre eux vient de sortir de presse. C'est l'œuvre maîtresse de Balzac : **Peau de Chagrin.** Les **Poésies** de Mallarmé vont suivre ; puis viendront le **Théâtre** de Racine, et tant d'autres.

Mais pour qu'une collection aussi importante retienne l'attention du monde cultivé, il faut encore que sa présentation ne le cède en rien au contenu. C'est dans ce domaine qu'Albert Skira a pu donner toute sa mesure. Il a voué un soin attentif au papier — fabriqué spécialement pour cette édition — aux encres, au tirage, aux caractères — qui ont été retenus pour leur parfaite lisibilité, afin de doubler le chef-d'œuvre littéraire d'un chef-d'œuvre typographique.

De fait, le volume que nous avons entre les mains est beau ; il est distingué dans sa noble simplicité. On le lit avec un plaisir accru, et l'on attend avec impatience ceux qui vont suivre.

M.-W. S.

P.-S. — Le même éditeur, combien dévoué aux lettres romandes, publie, en marge des œuvres complètes de Rodolphe Tœpffer, une série d'études tœpfférienne, dirigées par MM. Pierre Cailler et Henri Darel. Il s'agit de charmants opuscules, pour la poche, propres à fixer l'attention et à faire mieux connaître et mieux aimer nos écrivains suisses. Le premier est dû à la plume de M. Charly Clerc qui, sous le titre **« Deux bons génies de la cité »** trace un palpitant parallèle entre Rodolphe Tœpffer et Gottfried Keller. Le texte est délicieux, familier, et ira droit au cœur de tous les patriotes.

M. S.

***

L'Ecole Parisienne

Les Editions d'art Albert Skira, de Genève, viennent de faire paraître, dans leur collection illustrée des **Trésors de la peinture française,** un nouvel album, se rapportant au XIVe siècle, plus particulièrement à l'**Ecole Parisienne.** Il s'agit de huit planches en couleurs, d'admirables et fidèles reproductions de **miniatures,** ornant, soit les **Grandes chroniques de France,** soit les **Grandes heures du Duc de Berry,** soit d'autres ouvrages. Il y est joint une reproduction saisissante de la **Vierge aux églantines,** qui date de 1380, et qui est au Musée du Louvre : c'est un pur chef-d'œuvre.

Comme dans les albums précédents, Germain Bazin, situe brièvement **L'Ecole Parisienne,** en montre l'importance et en dégage les mérites. C'est un portefeuille d'une incontestable valeur.

M. S.

Association suisse des chœurs de dames

A l'instant où la Société fédérale de chant fêtait son Centenaire l'an dernier, une Association suisse des chœurs de dames se fondait à Olten, comblant ainsi une lacune puisque jusqu'alors les chorales féminines de notre pays n'avaient entre elles aucun contact. La nouvelle Association répondait à un besoin et d'emblée a rencontré le plus vif enthousiasme et le plus grand succès ; preuve en est son effectif actuel qui se monte à plus de 60 sociétés avec un total de près de 2000 chanteuses de toutes les parties du pays. Une commission musicale a été nommée ; elle s'est préoccupée de l'organisation de la première Journée de l'Association suisse des chœurs de dames qui aura lieu à Berne, le dimanche 23 mai prochain. Chaque chorale pourra exécuter un chœur de son choix et collaborer à un chœur d'ensemble. Les chœurs de dames de Suisse romande qui s'intéresseraient à cette nouvelle Association, dont l'activité s'annonce des plus heureuse pour le développement du chant de notre pays, peuvent obtenir tous renseignements auprès du délégué romand : M. Henri Jaton, Directeur, Beau-Séjour 28, Lausanne.

A Pâques A Martigny A l'Etoile

Mrs MINIVER

Pour Pâques...

Votre nouveau Complet !
Votre nouveau Chapeau !
Votre nouvelle Chemise !

Cette magnifique œuvre d'art

reproduite en couleurs conformément à l'original et sur double page, est offerte gratuitement aujourd'hui comme cadeau de Pâques à tous les lecteurs de

L'Illustré

Ne manquez pas de vous procurer ce numéro spécial de Pâques dont le prix ne sera pas majoré. En vente dans tous les kiosques, librairies et auprès des revendeurs à

40 cts

le numéro.

En souscrivant immédiatement un abonnement à l'aide du bon ci-dessous, vous recevrez ce fascicule gratuitement ainsi que le suivant. Profitez donc de l'occasion qui vous est offerte et envoyez votre bulletin aujourd'hui encore.

BULLETIN DE SOUSCRIPTION pour nouveaux abonnés seulement

(à envoyer comme imprimé à « L'Illustré » S.A., 27, rue de Bourg, Lausanne)

Je souscris un abonnement à «L'Illustré» à partir du 1er mai 1943 avec livraison gratuite des deux derniers numéros d'avril (numéro 17 et 18) et désire le régler par * trimestre à fr. 4.50, * semestre à fr. 8.50, * année à fr. 17.—.

Le premier montant de * fr. 7.20 pour abonnement jusqu'à fin septembre 1943
* fr. 11.40 pour abonnement jusqu'à fin décembre 1943

* est à prélever par remboursement, * est versé à votre compte de chèques postaux Lausanne II 2193. En cas de paiement au compte de chèques, prière d'indiquer au verso du coupon: «Nouvel abonnement à L'Illustré».

* Biffer ce qui ne convient pas.

Nom: Profession:

Adresse:

L'ALLEMAND

Cours de 1, 2 et 3 mois. *Enseignement le plus individuel. Conditions les plus avantageuses !* Diplôme final. Prospectus.

Dr Rohner Ecole de langues Murbacherstr. 29, Lucerne

A vendre belle

VACHETTE

Jos. Cettou-Barman, Massongex.

Nos mobiliers NEUFS

à Fr. 620.—, Fr. 680.—, Fr. 780.—, Fr. 850.—, Fr. 950.—, Fr. 1350.—, Fr. 1580.—, literie comprise. Fiancés ! le nombre de ces mobiliers étant limité et vu leur prix, il est dans votre intérêt de nous visiter avant de conclure un achat. — **Fabrique Galaud,** Av. de France 5, **Lausanne.** Tél.3.48.71. On expédie. Sur rendez-vous, on reçoit le dimanche.

A remettre à Genève

café-restaurant

Recettes : Fr. 110,000.— l'an. Prix Fr. 40,000.—. Excellente affaire. — Berger Gd-Pont 10, Lausanne.

Etablissement médical de la Suisse romande engagerait une

jeune fille

connaissant le service de table.

Adresser offres et prétentions de salaire sous P. 839-9 L. à Publicitas, Lausanne.

On demande

jeune fille

honnête, active et en bonne santé, pour aider au ménage et au magasin. Gages à convenir. Entrée immédiate.

Faire offres à la Boulangerie René Pignat, Vouvry (Valais).

Vente aux enchères

Samedi 24 avril, à 14 heures, au Café de Martigny, chez Adrien Vouilloz, il sera vendu aux enchères libres : un

PRÉ aux Neuvilles, 1287 m2 (quelques arbres de rapport), un

JARDIN à Bévignoux, 297 m2, un

PRÉ à Châble. Bet, 1802 m2 (en partie arborisé).

Alfred Vouilloz, not.

Au CAFÉ LAGGER à CHERMIGNON-D'EN-BAS

A PAQUES

Grand LOTO et Concert

organisés par la Société de Musique « Caecilia »

Se recommande Le Comité.

Pour Pâques 1943

TAILLEURS pure laine et lainage, teintes mode.
CHEMISIERS, blouses, polos.
JAQUETTES longues, modernes, en laine, Fr. **68.—** et **75.—.**
ROBES en soie. Nouveauté.
JUPES plissées nouvelles.
CHAPEAUX derniers modèles et chapeaux pratiques.
BAS — GANTS.

Ville de Lausanne S. A.
St-Maurice

R. Zeiter.

CULTIVATEURS !

Comme l'année dernière, la Fabrique de Chicorée, à Renens, passe contrat pour la culture

de racines de chicorée à café

et garantit un prix minimum. — 500,00 kg. lui ont été livrées en 1942.

Les agriculteurs qui s'intéressent à cette culture, très rentable, sont priés de se renseigner auprès de

CHICOREE S. A. — RENENS

SION - Grande Salle de l'Hôtel de la Paix
Lundi 26 avril, à 20 heures 30
A l'occasion de l'inauguration de l'Ermitage
Gala de pièces en 1 acte de

Sacha GUITRY

« On passe dans huit jours » — « Les deux couverts » « Le mot de Cambronne »

avec Simone Dubois - Lily Polla, du Théâtre municipal de Lausanne - Claude Mariau - Hubert Leclair, de Radio-Lausanne, etc...

Prix des places : Fr. 2.50 à 3.—. Location ouverte chez M. Tronchet, Rue de Lausanne, Sion. Tél. 2.15.50

Représentant

visitant épiceries, boulangeries, pourrait s'adjoindre article de confiserie. Bon gain. — Offre Case 21, Genève 6.

Représentant

visitant régulièrement les **Boulangers - Pâtissiers** et **Cafetiers-Restaurateurs** demandé par Fabrique de produits alimentaires (articles non rationnés).

Offres Case postale 646, St-François, Lausanne.

des SARDINES

L'intellectuel, lui aussi, s'épuise à son labeur. Il sait bien que l'influence du phosphore dans son alimentation lui permet de conserver des idées claires et nettes. Sa puissance de travail en est renforcée.

La sardine portugaise contient du phosphore. Il faut donc en consommer souvent : c'est un aliment riche en calories.

Demandez à votre épicier la sardine portugaise apprêtée à votre goût. La sardine sans peau se digère facilement.

La sardine est un précieux aliment.

ALIMENTATION ROMANDE- ALRO

LA SARDINE EST UN PRÉCIEUX ALIMENT

ASSOCIATION ROMANDE DES GROSSISTES EN ALIMENTATION

SARVAZ

s. Saillon, à vendre

jardin arborisé

de 2200 m2, à Fr. 4.50 le m2.

RODUIT ANDRE, Agence immobilière patentée, **Sion.**

Chalets et Pensions

à vendre à Verbier, Champex, Salvan, Mayens de Sion, etc., pour particuliers, associations d'employés, colonies de vacances.

Roduit André

Agence immobilière
SION

8 Vous recevrez **huit** petits fromages « bigrement bon » pour **3** coupons K (4 petits fromages contre 1 ½ coupons K). ¾ gras.

A VENDRE D'OCCASION

cause imprévue :

1 chambre à manger Henri II, complète, Fr. 550.—
1 machine à coudre Helvetia, Fr. 150.—
1 treuil à moteur pour vigne, Fr. 300.—
1 pont de side-car, Fr. 150.—

S'adresser W. Eichenberger, mécanicien, R. Eglise cath. 7, Montreux. Tél. 6.31.91.

Jeune fille

bonne santé, est demandée comme aide-femme de chambre. Fr. 60.— par mois.

Faire offres à l'Hôtel du Cerf, à Monthey.

Jeune fille

propre et active, sachant cuisiner, est demandée de suite. — S'adr. à Mme Paul Marclay, Droguerie, Monthey.

4 FEUILLETON DU « NOUVELLISTE »

La charité de Madame

—o—

L'homme et le chien prirent ensemble leur repas. Quand ce fut fini, le chien posa sa gueule sur le pied de l'homme. Le vent du matin était tombé ; l'air était brûlant ; sur l'autre rive, derrière le phare, la lumière dansait. Le chien dormait, en poussant de petits grognements, avec un frémissement qui secouait parfois une de ses pattes arrière. L'homme, le visage à l'abri sous son chapeau verdâtre, regardait devant lui, les yeux vides, sans pensée, attendant que son pain, son poisson, son fromage, se fussent changés en une bonne grosse force. Quand ce fut, il reprit sa masse.

Encore une fois les ombres s'allongèrent sur la route. Une teinte bleue colora le phare ; un peu de brise souffla. Et, avec des cris et des rires, la fillette s'approcha de l'homme. Le chien l'accompagnait, on lui jetait des morceaux de tartine qu'il attrapait au vol, comme un chien savant, ce qui surprenait l'homme, qui songea qu'il n'avait pas bien connu jusqu'à ce jour son compagnon. La fillette s'accroupit. L'homme vit deux gentilles menottes remuer ses cailloux, et il craignit pour l'enfant. Mais non, elle jouait ; et le chien l'observait, en lui témoignant des égards. Soudain, elle se leva, agita le bras, et le chien partit à la poursuite d'une pierre. Deux fois, dix fois, vingt fois, ils recommencèrent leur jeu. L'homme n'y trouvait rien à redire, son tas ne diminuerait guère. Une bonne chose que ce qui était pour lui le travail, pour le chien et la fillette fut le plaisir !

Enfin, la fillette s'approcha du parapet qui bordait la calanque et lança à l'eau ses cailloux ; le chien courut, aboya, ne se lança point à la mer, mais il se jeta dans les jambes de la fillette, frétilla de la queue, peut-être pour faire oublier son manque de hardiesse. De sa place, l'homme souriait. « Je te connais, t'aimes pas l'eau », pensait-il ; lui était pareil au chien et ne se rappelait plus quand, pour la dernière fois, il avait pris un bain de mer.

* * *

Trois jours plus tard, l'homme s'était installé sur un nouveau tas ; maintenant, sans tourner la tête, il pouvait voir le chien se poster devant la barrière du jardin et ne plus bouger jusqu'à ce qu'on la lui ouvre. Il disparaissait pour longtemps, et, la veille, n'était point venu partager le repas de l'homme. De même, aujourd'hui, il ne s'était montré que bien plus tard, lourd, dédaigneux du pain qu'on lui offrait, et il avait été s'allonger contre le mur.

— T'es pas malade ? murmura l'homme.

Le matin, il avait vu le chien gambader devant la barrière, se précipiter sur la fillette ; puis il l'avait entendu japper d'une voix claire. Non, le chien n'était pas malade. Peut-être que les gens de la villa lui avaient donné quelque chose de mauvais ? Le chien n'avait pas voulu s'expliquer, il dormait. Plus tard, on saurait tout.

Aux approches du soir, l'homme entendit la fillette : « Toutou ! Toutou ! » et il vit son chien sursauter, bondir vers l'enfant ; et de se rouler dans la poussière, de frétiller, de sauter, de se laisser caresser, de japper à petits coups, d'attendre avec patience qu'on lui donnât de la tartine, bref c'était un chien que jamais l'homme n'avait connu, et il se réjouissait de le voir si vif. Rassuré, il continua son ouvrage. Il frappait, frappait, tête basse sous son chapeau, lorsque devant son tas de cailloux il aperçut de grosses jambes rondes montées sur des souliers brillants... des souliers à hauts talon comme en portent les dames de la ville. Une étoffe blanche, transparente, flottait sur ces jambes...

— Hé ! l'homme.

Il baissa les paupières, tapa encore. Il avait reconnu la voix...

— Vous êtes sourd ?

Il cessa de taper, releva la tête, ôta poliment son chapeau et mit une main à son oreille.

— C'est à vous, ce chien ?

L'homme cligna des yeux ; lentement son regard monta le long de cette robe si blanche et enfin se posa sur une poitrine large, imposante.

— Mais vous êtes sourd ! cria la femme. Je vous demande si c'est votre chien ? Ma fille le voudrait...

L'homme regarda devant lui, à quelque distance il aperçut le chien et l'enfant qui jouaient à ce jeu des cailloux. L'enfant disait : Cours, Toutou ! Attrape, Toutou ! Couche-toi, Toutou ! » ou : « Tu auras du sucre ! Tu n'auras pas de sucre ! » Le chien obéissait, ça, c'était son affaire...

— C'est à moi, répliqua-t-il. C'est-à-dire que non, il est venu un jour, je sais point d'où, et on est resté tous les deux. Voilà de ça bientôt un demi-an.

— Oui, enfin c'est à vous. Ma fille s'amuse bien avec... et puis cet été nous n'avons pas de bête pour garder notre villa.

— Oh ! il est jeune, murmura l'homme. Mais jour jouer, je crois que oui !

— Combien en voulez-vous ?

Cette fois, l'homme renversa la tête et vit le visage de la femme, régulier, noble, posé sur une gorge pleine et ronde où un collier faisait plusieurs tours.

— Je vous l'achète. Vous n'avez pas peur qu'on vous vole vos cailloux ? C'est plutôt un luxe, dans votre situation, un chien à nourrir. Combien voulez-vous ?

L'homme avait baissé la tête ; sa main droite, qui avait posé la masse, frémissait encore de l'effort du jour. Le chien tournillait autour de la fillette, il ne pensait pas qu'on parlait de lui en ce moment ; il ne pensait pas qu'on souffrait pour lui, peut-être ? Il était insouciant, libre ; on le trouvait amusant, beau — l'homme n'avait pas su voir ça, lui. Il était jeune, il aimait les rires, les poursuites, les jeux avec des enfants... et il aimait la viande, c'était sa faiblesse, devant les étals des bouchers, il faisait des flatteries. Là se montrait la supériorité de l'homme, qui jamais n'aurait demandé rien à personne. Qui jamais non plus n'aurait fait sentir au chien qu'il lui portait aide. Mais voilà, un chien est un chien, et l'homme est l'homme, même s'il casse des cailloux.

— Madame, puisqu'il fait plaisir à votre fillette, gardez-le. Je vous dis, il n'est à personne.

— Vous l'avez nourri six mois. Tenez...

L'homme regarda ce bras qui se tendait vers lui ; puis une main s'entr'ouvrit, dans laquelle brillait une grosse pièce. Il se rejeta en arrière.

— Non, non, ça me faisait plaisir de le nourrir, bredouilla-t-il. Et je suis content, oui bien content si votre petite...

La femme lui coupa la parole :

— Soit. Vous le reprendrez à la fin septembre, lorsque nous fermerons la villa pour rentrer en ville.

L'homme vit les jambes bouger, tourner, s'éloigner. Il ouvrit la bouche, il avait plus d'espace devant lui ; il n'osa pas lever la tête. Il entendait le chien japper, la fillette crier, il ne voulait pas — quand même — être témoin de leur joie, et il tapa plus fort qu'il ne fallait pour briser ses moellons. Et puis, il entendit : « Toutou, faut rentrer », et ensuite la grosse femme, dont il n'aimait guère la voix : « Juana, rentre de suite avec ton chien ». Alors, seulement, son regard se fixa sur le chemin qui était vide, sur la barrière qu'on avait fermée.

Péniblement, l'homme se leva ; péniblement, il ramassa ses outils, prit sa cruche où l'eau tinta, c'était la ration du chien. Il ne jeta pas, ainsi que les autres fois, un coup d'œil sur son tas, et il pensa : « En septembre... où je serai en septembre, sur quel chemin ? est-ce que j'aurai encore des cailloux à casser, en septembre ? » Et le chien ? Bah ! il avait choisi, librement ; il passerait sans doute un bon été et il se débrouillerait pour qu'on le garde, c'était un malin ! L'homme se rappela le jour de leur rencontre, les manœuvres du chien, la petite voix qu'il faisait, ses regards tendres, tout... Il s'avançait sur le chemin, sa cruche d'une main, son panier de l'autre ; bientôt il arriva où ils avaient fait amitié... ici même, ce tas de pierres. Et l'homme glissa un coup d'œil furtif, sans oser s'arrêter, bien qu'il sentît ce soir ses jambes plus lourdes que tous les autres soirs.

Eugène Dabit.

Au Moulin des Occasions

G. ZOCCA — Place du Midi — SION
La Maison spécialisée pour les **MEUBLES NEUFS** et d'**OCCASION,** aux plus bas prix du jour

IMPRIMERIE RHODANIQUE — ST-MAURICE

Nouvelles locales

LE BUIS

—o—

Le buis de bronze vert et poli par l'usage
Qui pare encore aux champs tel presbytère ancien,
Aromatique et fort, patient, sobre et sage,
Nous recommande l'ordre et nous incline au bien.

L'Eglise en a fait choix pour cet heureux diman-
[che
Que nos pères nommaient dimanche des rameaux
Et dont nous rapportons au logis l'humble branche
Claire comme l'or vieux et comme les émaux.

Elle ornera le bénitier au seuil des chambres,
Répandant son parfum tenace en la maison.
Jusqu'au delà du long tremblement des septembres,
Elle le fait durer comme un bruit d'oraison.

Pour le passé pieux, il porte témoignage,
Le buis, ce sûr ami du cierge rituel.
Il épandra, selon le geste habituel,
Sur nous, l'eau sainte au seuil du ténébreux vo-
[yage.

C'est pourquoi nous aimons, matin et soir, le goût
Amer qu'il donne à l'ombre émue en chaque cham-
[bre,
Rameau dont l'émail grave aura pris des tons d'am-
[bre,
Et qui, dans l'escalier craquant, pénètre tout,

Et dont flotte, à travers les choses domestiques,
Depuis les hauts greniers jusqu'aux caves, cet air
De Pâque rayonnante et de dimanche clair,
Tout plein de psaumes et d'encens aromatiques.

R. H.

—o—

Les producteurs demandent une augmentation du prix du lait

—o—

Dans son assemblée de délégués du 20 avril, à Berne, l'Union centrale des producteurs suisses de lait a adopté une résolution par laquelle elle constate que le nouveau refus de l'autorité fédérale d'accorder l'augmentation d'un second centime du prix du lait qui lui était due en automne 1942 déjà, a profondément déçu toute la classe paysanne, qui proteste vigoureusement. Elle charge la direction de l'Union centrale de communiquer la décision suivante au Conseil fédéral :

1) L'Assemblée des délégués considère la décision du Conseil fédéral comme une violation, par les autorités, de la clause de l'arrangement qu'elles ont conclu avec les organisations laitières pour assurer le ravitaillement du pays en lait et en produits laitiers, qui prévoit que les frais de production et de distribution doivent être déterminants pour fixer le prix du lait. En automne 1942 déjà, le Conseil fédéral a passé par-dessus le préavis de son propre expert.

2) Les fédérations laitières déclarent qu'aussi longtemps que les autorités fédérales ne rempliss ent pas cet engagement contractuel, elles ne sont pas en mesure d'appliquer les lourdes et coûteuses mesures extraordinaires pour assurer le ravitaillement en lait.

3) L'idée du Conseil fédéral que la production est bon marché en été n'est fondée ni sur des données comptables, ni sur des facteurs objectifs. Elle est d'autant moins compréhensible que l'automne dernier déjà, le Conseil fédéral a accordé pour l'hiver une augmentation de prix insuffisante. De plus, de nombreux paysans, notamment des régions alpestres, ne livrent que peu ou pas de lait en hiver. Et c'est justement pour ces producteurs que les frais de production sont très élevés en été, parce qu'ils ne peuvent exploiter qu'insuffisamment leurs moyens de production.

4) L'idée du Conseil fédéral que le chômage menace, ne se justifie pas, au moins pour les six prochains mois contractuels. Au contraire, il y a souvent pénurie de main-d'œuvre et tout particulièrement à la campagne. Les salaires croissants de l'industrie, des entreprises d'améliorations foncières, etc., entraînent une hausse des salaires de la main-d'œuvre agricole.

5) L'assemblée des délégués regrette également la façon dont les organes de la Confédération traitent diverses questions agricoles et laitières. C'est seulement quelques jours avant le renouvellement des contrats de vente de lait pour l'été que le Conseil fédéral a pris une décision sur la requête de l'Union centrale du 7 décembre 1942, demandant une augmentation du prix du lait. Sa décision n'a été communiquée officiellement à l'Union centrale qu'une demi-heure avant l'assemblée des délégués. Les fédérations laitières ne peuvent assurer le ravitaillement en lait de la population avec régularité que si le Conseil fédéral et ses organes traitent toutes ces questions en temps utile et avec compréhension.

6) L'assemblée des délégués prie une fois de plus le Conseil fédéral d'augmenter rapidement le prix du lait. En même temps, elle charge le comité central d'entreprendre des négociations pour reviser l'arrangement conclu avec l'Office fédéral de guerre pour l'alimentation, en vue d'assurer le ravitaillement de la population en lait et en produits laitiers. (Communiqué).

—o—

Spectacles de Martigny

—o—

A l'ETOILE. — Pour Pâques : MRS MINIVER. La location est ouverte tous les soirs.

Très important : Le film « Mrs Miniver » ne pouvant rester que quelques jours à Martigny, il est recommandé au public de Martigny et des environs de prendre suffisamment à l'avance ses dispositions pour retenir ses places.

Il y aura 7 séances. La première est fixée au « samedi de Pâques ».

Dimanche de Pâques : 2 matinées à 14 h. 15 et 16 h. 30 (pour la clientèle du tram du Martigny-Châtelard et du M.-Orsières). Le soir : train de nuit Martigny-Sion.

La location est ouverte tous les soirs au Casino. Tél. 6.14.10, de 20 à 21 heures.

Le gala de Pâques au CORSO CINEMA

A partir de ce soir, jeudi (Vendredi-Saint : relâche), reprise de la célèbre opérette de Franz Lehar : « LA VEUVE JOYEUSE », avec Maurice Chevalier, Jeannette Macdonald. Valses viennoises... Gaîté d'antan... vieux et joyeux Paris... French Cancan... Tutus et frous-frous.. c'est « LA VEUVE JOYEUSE »

Au CORSO : jeudi, samedi de Pâques et dimanche.

—o—

La D. A. P. et les pompiers d'immeubles pour la protection de nos maisons

S'il est un service de toute importance dans le cadre de notre D. A. P. c'est assurément celui de notre Service du feu par maison (S. F. M.). La préparation des mesures implique de la part du garde de défense aérienne et des pompiers d'immeubles la connaissance parfaite de la maison. Ils doivent connaître la situation et les dispositions des différents locaux. Il est important, notamment, qu'ils sachent comment on accède aux locaux, s'ils ont des portes de communication, s'ils contiennent beaucoup ou peu d'objets facilement ou difficilement inflammables. La connaissance exacte des lieux est de toute première importance lorsqu'on entreprend des actions de sauvetage, soit en cas d'incendie, soit en cas de destruction.

Des préparations de sauvetage n'ont réellement de valeur pratique que s'il est établi à l'avance un plan exact de l'immeuble et de la répartition de ses habitants par pièces. La garde de défense aérienne doit disposer, dans l'abri, d'un double de ce plan. Un second double doit être déposé en lieu sûr, par exemple dans un abri voisin. Le garde de défense aérienne doit inspecter régulièrement la maison. Il doit se faire accompagner par des pompiers d'immeuble (S. F. M.). Il doit s'assurer du déblaiement des combles, du bon état de l'abri et de ses installations. Il est de son devoir de maintenir constamment la bonne préparation du sauvetage et de la protection de la maison. Les expériences de ces temps derniers ont aussi démontré l'importance extrême du ravitaillement des maisons en eau.

On le voit, les mesures de la D. A. P. sont d'une valeur extrême et capitale, le mot n'est pas de trop, pour assurer à tous la sécurité nécessaire. Mais encore faut-il suivre les indications et les instructions de la D. A. P. ! Et l'on ne fera jamais trop pour s'assurer, partout, que tout soit en ordre, pour songer « à ce que l'on aurait éventuellement à faire » en cas de nécessité.

—o—

Recul de la consommation de viande

La consommation de la viande soumise à l'inspection s'est abaissée en Suisse par tête d'habitant, de 36,87 kilos en 1941 à 27,72 kg. en 1942. Cette réduction est due à la diminution de la production de viande et au rationnement qu'il a, de ce fait, été nécessaire d'introduire.

—o—

L'assainissement de la plaine d'Uvrier

Le Conseil communal de Sion vient d'adopter un projet de ses services techniques tendant à arrêter les eaux d'irrigation aboutissant dans le bas-fond, par un canal transversal, et de les amener ensuite à l'extrémité du canal de Batassé. Au sud de la ligne des C. F. F. l'ancien canal d'évacuation des décharges sera remis en service, celui-ci étant raccordé au grand canal. Ce projet dont le devis est fixé à 3500 francs environ sera immédiatement exécuté.

—o—

Dérivation des eaux de la Morge et de la Sionne

Pour donner suite à une suggestion du Département fédéral des Postes et Chemins de fer, les Services techniques de la commune de Sion étudient les moyens d'utiliser au maximum la chute disponible pour la centrale de Saint-Luc, par la dérivation des eaux de la Morge et de la Sionne.

L'énergie d'hiver de l'usine de Saint-Luc serait de 1,910,000 kwh. et le devis des travaux s'élèverait à une somme de 600,000 francs. Le coût de revient du kwh. ascenderait à 1,5 ct.

MM. les ingénieurs Sollioz et B. Ribordy ont été chargés de poursuivre cette étude.

—o—

Les lointains débuts du roman-feuilleton

A l'occasion du début de notre nouveau feuilleton, jetons un regard sur l'origine lointaine de cette publication de romans par tranches.

A la naissance du journal politique en France, en 1789, il était d'usage de laisser au bas du journal un espace où l'on publiait la veille les travaux que ferait l'Assemblée le lendemain. Quand l'Assemblée était en vacance, le texte était remplacé par de petites nouvelles théâtrales qui, d'humbles qu'elles étaient finirent, à cause de leur succès, par éliminer la chronique pseudo-politique qu'on avait logée au rez-de-chaussée de la feuille.

On ne sait pour quelle raison, le feuilleton s'éclipsa jusqu'au Consulat ; enfin, M. Bertin, qui fut, avec M. de Chateaubriand le plus grand journaliste de cette époque, se mit à écrire de sa plume habile et féconde le premier feuilleton du « Journal des Débats ». Ce premier feuilleton prenait les deux premières colonnes au bas de la première page, la troisième colonne était abandonnée à l'annonce des théâtres parisiens. Le succès de ce premier feuilleton fut immense, on s'arrachait le journal et cela suffit pour fonder la renommée du « Journal des Débats » qui devint bientôt le « Journal de l'Empire ». Le feuilleton était, à ses débuts, consacré à la critique dramatique, on y parlait de vaudeville et de la chanson de la veille. C'était le seul endroit du journal où la censure n'exerçait pas ses droits.

A l'origine, le feuilleton fut éminemment populaire, ce fut une heureuse fortune pour ce genre de nouvelles de tomber dans les mains de Charles Nodier qui les passa bientôt à Etienne Béguet, lequel saluait de ses fanfares les actrices qui faisaient leurs débuts sur les planches.

L'école romantique ouvre une nouvelle voie au feuilleton. « Hernani » vient d'apparaître, Alexandre Dumas se révélait plein de promesses, Victor Hugo sonnait la diane, une révolution dans les mœurs du théâtre vient de se produire et c'est le feuilleton qui claironne la bataille et acclame les vainqueurs, console les poètes méconnus, encourage les timides et prendra dans le journalisme une importance qu'on n'avait pu prévoir.

Mais comme tout évolue, le feuilleton doit se conformer à cette loi, il faut vivre avec son temps et satisfaire les lecteurs qui, au fond, donnent le ton. Alors, graduellement, le feuilleton s'empare des œuvres littéraires nouvelles et se transforme en roman-feuilleton tel que nous le connaissons, se terminant invariablement par la formule : « La suite au prochain numéro ».

—o—

SAXON. — Au Cinéma REX : « Des hommes sont nés ». — C'est un véritable triomphe que connaissent les deux grands acteurs Spencer Tracy et Mickey Rooney dans le film « DES HOMMES SONT NES » qui passe au Cinéma REX de Saxon le samedi 24, dimanche 25 et lundi 26 avril, soirée à 20 heures 30, dimanche et lundi, matinée à 14 heures 30.

L'interprétation puissante de Spencer Tracy le plus admirable et le plus complet de tous les acteurs de l'écran dans le rôle du Père Flanagan et celle de Mickey Rooney qui désormais s'égale aux plus grands dans celui d'un mauvais garçon dont les qualités de cœur ne demandent qu'à s'épanouir, soulèvent toutes deux l'enthousiasme des spectateurs. On peut dire sans la moindre des exagérations que Spencer Tracy et Mickey Rooney dans « DES HOMMES SONT NES » demeureront inoubliables.

—o—

SAXON. — Chaque année, à cette époque, la Société de Gymnastique présente à ses amis et sympathisants la carte de membre passif. Malgré les temps actuels, nous espérons que comme par le passé vous réserverez bon accueil à nos membres qui frapperont à vos portes. Nous ferons tout notre possible pour mériter votre confiance.

Par la même occasion nous vous faisons savoir que notre bal privé est fixé au 1er mai, dès 20 heures 30.

—o—

SION. — Gala Sacha Guitry à la Salle de l'Hôtel de la Paix. — C'est un véritable régal que Mmes Simone Dubois, Lily Polla, du Théâtre municipal de Lausanne, MM. Hubert Leclair, Claude Mariau, de Radio-Lausanne, etc., vous donneront, le lundi 26 avril, à 20 heures 30, dans les trois délicieuses pièces en 1 acte de Sacha Guitry. Ces trois pièces forment un spectacle admirablement composé. L'interprétation comprend des artistes de tout premier ordre dont le talent s'est spécialisé dans ce genre de spectacle. La presse à l'issue des représentations données à Lausanne s'exprime ainsi : « Ce fut un succès sans réserve... ». Le spectacle sera présenté par Mme Lily Polla.

—o—

SAINT-MAURICE. — « Agaunia ». — L'« Agaunia », Section des Etudiants Suisses du Collège de Saint-Maurice, a renouvelé comme suit son Comité pour le semestre d'été :

Président : Galletti Charles-Henri, Monthey ; vice-président : Perruchoud Albert, Chalais ; Secrétaire : Gaist Pierre, Val d'Illiez ; Fuchs-Mayor : Eggs Jean, Loèche.

Nul doute que sous la compétente direction de son Vereins-Papa, M. le Chanoine F.-M. Bussard, la Société poursuivra son bon travail.

CONFIEZ vos ventes et vos achats de commerces, immeubles locatifs, villas, propriétés agricoles, etc. à l'

Agence immobilière
ANDRÉ RODUIT
SION
Tél. 2.13.46 Discrétion

On cherche
BONNE EXPÉRIMENTÉE
sachant bien cuire et de toute confiance, pour ménage soigné de 2 personnes à Glion s. Montreux. Entrée si possible de suite. Place stable. — Ecrire sous A. 27735 L. à Publicitas, Lausanne.

On cherche
Jeune FILLE
pour le ménage. Entrée du 15 au 25 mai. Bon salaire. Bonvin-Sports, Crans sur Sierre.

Toutes vos annonces au NOUVELLISTE

PIANOS
d'occasion, complètement revisés,
et PIANOS NEUFS
H. HALLENBARTER
SION

On demande
jeune fille
de 15 à 18 ans, pour aider au ménage. Bons soins, vie de famille, gage.
Offres à Oolivier Zbinden, à Ballens s. Morges (Vaud).

A vendre
LANCIA - ARTENA
10 CV., équipée avec gazogène mélangeur **Ramex.** Peut circuler à la benzine.
Offres à R. Bovey, route cantonale, Malley - Lausanne. Tél. 2.48.20.

Magasin de la place de Sion cherche
JEUNE HOMME
pour courses et aider au magasin. Bon gage. Vie de famille. — Offres à P. 3270 S. Publicitas, Sion.

FROMAGE quart-gras jusqu'à demi-gras, bonne qualité, de Fr. 2.40 à 2.70 par kg. Envois continus contre remboursement. Joindre coupons à la commande. **G. Moser Wolhusen.**

Messieurs, Pour Pâques !

COMPLETS 2 et 3 pièces, en pure laine, coupés par premier tailleur.
Complets fil à fil, sans carte, **Fr. 125.—.**
VESTONS Prince de Galles, dernier chic, laine.
Vestons Prince de Galles, sans coupon, Fr. **42.—.**
Vestons blancs pour Messieurs et jeunes gens.
PANTALONS flanelle, teinte mode, avec et sans coupon.
BEAU MANTEAU gabardine, entièrement doublé, laine, Fr. **140.—.**
MANTEAUX mi-saison, popeline, Fr. **89.—.**
CHEMISES — CHAPEAUX.
COMPLETS pour enfants, 2 et 3 pièces.

Ville de Lausanne S. A.
St-Maurice
R. Zeiler.

Nous cherchons de suite
ouvrier ébéniste
qualifié.
Maison Rudaz-Pignat, Vex s. Sion.

A vendre
occasion, **costumes, robes, manteaux** T. 42-44, **souliers** No 38-39, en parfait état, bas prix. — Adr. Mme Kirst, Hôtel Monte-Sano, Montana.

Lausanne
Pension Brœnnimann, Av. des Alpes, cherche **2 jeunes filles** propres et de bonne volonté pour la cuisine et ménage. Si possible avec quelque expérience de service. Entrée immédiate.

MACHINES à CALCULER
depuis Fr. 123.—
H. Hallenbarter - Sion

EFFEUILLEUSES
Deux bonnes sont demandées. Gage Fr. 180.—, chez Henri Testuz, Aran par Grandvaux.

Abonnez-vous au Nouvelliste

Installation complète d'appartement par
Widmann Frères - Sion
est une garantie de bon goût
Magasin de Ventes seulement au sommet du Grand-Pont

Pâques 1943
Encore un beau choix de
COMPLETS
en pure laine.
Magasin GIROD - Monthey

APPRENEZ L'ALLEMAND
ainsi que l'anglais, l'italien et l'espagnol, etc... Cours commerciaux, banque et branche hôtelière. Cours de vacances. Enseignement individuel très sérieux. Diplôme.
Demandez prospectus gratuit à **Ecole de Commerce Gademann, Zurich.**

LES OFFENSIVES

Les troupes de Montgomery à Enfidaville

Les raids aériens - En Russie et en Birmanie

G. Q. G. DU GENERAL MONTGOMERY, 21 avril. — La 8me armée attaque les positions allemandes sur les contreforts méridionaux du Djebel Zaghouan, au nord-ouest d'Enfidaville, où la grande chaîne montagneuse méridionale qui protège Tunis se change en plaine.

Vers 1 h. 40, on annonçait que tous les premiers objectifs avaient été atteints et deux heures après on pouvait constater que la seconde attaque avait été couronnée de succès.

Le Djebel Ganci est pris d'assaut

Plus à l'ouest, les troupes de montagne de Montgomery passèrent à l'attaque sur l'aile droite de la ligne de défense allemande. Le Djebel Ganci, hauteur de 400 m. qui domine une vaste zone du système de défense de Rommel, fut pris d'assaut. Ces troupes semblent n'avoir rencontré qu'une faible résistance, car elles purent atteindre ce but en peu de temps.

Montgomery a ainsi pris pied pour la première fois dans la zone des collines. Il est probable qu'il attaquera de là en direction Nord.

Le flanc côtier de Rommel menacé ?

G. Q. G. DU GENERAL MONTGOMERY, 21 avril. — Mardi, peu avant minuit, les correspondants de front d'Exchange annonçaient :

Les opérations de la 8me armée se précisent toujours davantage contre le flanc côtier de Rommel. Enfidaville se trouve à quelques kilomètres du littoral. De là une route côtière conduit à l'important port d'Hammamet et une autre route, plus étroite, partant en direction nord-ouest, conduit directement à Tunis à travers la montagne.

Vers minuit, les contre-attaques de l'Axe se poursuivaient avec une grande violence et l'on annonçait en dernière heure qu'à l'aile gauche de la 8me armée les troupes françaises étaient parties à l'attaque dans le secteur de Pont du Fahs.

Montgomery est au G. Q. G. allié. Il semble qu'une attaque concentrique de toutes les forces alliées prenant part à l'offensive soit imminente.

ALGER, 21 avril. — Le G. Q. allié en Afrique du Nord annonce que la 8me armée s'est emparée d'Enfidaville.

* * *

Nouvelle expoditions de la R. A. F. contre les installations côtières de l'Ouest

G. Q. G. de la R. A. F., 21 avril. — Mardi, la R. A. F. a entrepris, avec plusieurs centaines de bombardiers et de chasseurs, une attaque extrêmement violente contre le nœud ferroviaire de Boulogne, les docks de Cherbourg et les installations industrielles de Zeebrugge.

Un peu plus tard, les deux aérodromes allemands du Havre étaient bombardés et une série de fortifications des troupes côtières situées entre Cherbourg et le Havre ont sauté.

De nombreux incendies ont montré que le bombardement a détruit des quantités de dépôts de carburant et de munitions, ainsi que d'autres dépôts d'importance militaire.

L'aviation de chasse allemande ne prit pas part à ces actions et tous les appareils anglais rentrèrent à leurs bases.

.. et sur l'Allemagne

LONDRES, 21 avril. — De source compétente, on annonce que la R. A. F. a attaqué des buts en Allemagne dans la nuit de mardi à mercredi. On ne possède aucun détail.

Berlin aurait été puissamment bombardé.

BERLIN, 21 avril. (D. N. B.) — Des avions ennemis ont survolé, dans la nuit de mardi à mercredi, le littoral oriental et central de la Baltique et jeté des bombes explosives et incendiaires qui firent des victimes et causèrent quelques dégâts à des quartiers habités.

Deux faubourgs londoniens attaqués par la Luftwaffe

LONDRES, 21 avril. — Un petit nombre d'appareils allemands ont jeté, mardi soir, des bombes sur deux faubourgs londoniens.

Des dégâts matériels assez restreints furent causés et un petit nombre de victimes furent tuées ou blessées.

* * *

L'offensive japonaise en Birmanie

—o—

ROME, 21 avril. — On mande de Shanghaï au « Giornale d'Italia » que la situation des troupes du général Wavell le long de la frontière indobirmane semble de plus en plus précaire.

Des éléments japonais très bien armés se sont infiltrés dans l'aile gauche des positions britanniques, ce qui oblige les Anglais à une vigilance constante et souvent à des mouvements de repli. Le général Wavell ne peut donc consolider son aile gauche et il sera sans doute forcé d'annoncer prochainement un repli sur de nouvelles positions.

Du 11 au 14 avril, les restes de la 47me brigade britannique ont été à nouveau attaqués par les Japonais. Du côté nippon, on estime que les effectifs de cette brigade s'élèvent encore à 2000 hommes.

Au cours des derniers engagements, les Anglais ont perdu de nombreux hommes et abandonné un important matériel.

* * *

Sur le front russe

—o—

MOSCOU, 21 avril. — Dans la région du Kouban, les combats violents continuent en alternant avec des attaques et des contre-attaques.

On note une activité très vive de l'aviation. Hier, les Allemands entreprirent plusieurs nouvelles contre-attaques. Elles furent toutes repoussées.

Le commandement allemand essaie, en jetant dans la bataille des forces toujours plus considérables, de conquérir des positions de départ d'où il a l'intention de commencer une nouvelle offensive en été contre le Caucase.

En Crimée, des renforts arrivent sans cesse et en Ukraine des divisions allemandes fraîches se tiennent prêtes pour les combats à venir.

Sur le front du Donetz, on signale de petits duels d'artillerie contre les têtes de pont russes de Balakleja et d'Isjoum.

Sur le front central et septentrional, on signale des combats de quelque importance dans le secteur de Kalinine. L'infanterie russe a attaqué dans cette région une position élevée allemande puissamment défendue et l'a prise d'assaut. Des renfonts allemands arrivés en toute hâte essayèrent en vain par six contre-attaques de reconquérir la position perdue.

La mise aux fers des prisonniers

—o—

LONDRES, 21 avril. (Reuter). — Aux Communes, au cours d'une déclaration sur la mise aux fers des prisonniers de guerre en Allemagne, M. Eden a dit que les Britanniques prisonniers de guerre sont toujours aux fers mais que la méthode était moins rigoureuse que dernièrement.

M. Eden a fait entendre également que la mise aux fers ne s'appliquait pas généralement aux camps de prisonniers dans toute l'Allemagne, mais à deux ou trois camps seulement. Le ministre a dit que le point en litige entre les gouvernement britannique et allemand est constitué par le traitement humanitaire qui est démontré mais n'est pas défini par la convention de Genève.

Le gouvernement allemand a déclaré qu'il ne renoncerait pas à la mise aux fers des prisonniers de guerre avant d'avoir reçu l'assurance que les prisonniers allemands ne seront pas ligotés quelles que soient les circonstances.

M. Eden a tenu à rendre hommage publiquement au ministre des Affaires étrangères suisse de la façon habile dont il traita cette question.

Le gouvernement britannique continuera naturellement à insister sur l'abandon par le gouvernement allemand de la mise aux fers actuellement en vigueur.

—o—

M. Roosevelt s'adresse aux nations américaines

—o—

MONTERREY (Mexique), 21 avril. (Reuter). — Hier soir, le président Roosevelt s'est adressé par radio au peuple américain depuis le territoire mexicain.

S'adressant au président Camacho, M. Roosevelt a exprimé le plaisir qu'il ressentait de se trouver sur le sol du Mexique.

M. Roosevelt a déclaré : « Il était inévitable que nos deux pays se trouvent alignés ensemble dans le grand conflit qui se livre aujourd'hui pour décider si le monde sera asservi ou libre.

« Les vingt-et-une républiques libres d'Amérique ont établi un système de coopération internationale qui est un rempart dans la défense de leur héritage et de leur avenir.

« Dans l'effort pour la victoire, nos peuples constatent qu'ils ont des aspirations communes. Assurons-nous que, lorsque notre victoire sera gagnée, lorsque les forces du mal se rendront — et cette soumission doit être sans conditions — alors, dans le même esprit et avec le même courage, nous ferons face à la tâche de bâtir un monde meilleur.

« Il est temps que la politique de bon voisinage signifie que le mal causé à une république signifie un mal causé à toutes les républiques. Nous avons tous reconnu le principe de l'indépendance. Il est temps que nous reconnaissions aussi le principe de l'interdépendance ».

—o—

Evacuation de la population civile

LONDRES, 21 avril. — L'émetteur parisien contrôlé par les Allemands a annoncé mardi soir que l'évacuation immédiate de la zone côtière s'étendant de Cherbourg jusqu'au Havre a été ordonnée par les autorités d'occupation.

Tous les civils dont la demeure est située jusqu'à 50 km. de la côte et dont le séjour n'est pas exigé par des motifs d'une certaine importance militaire, doivent avoir quitté le territoire dans les quatre jours.

—o—

60 ans

GENEVE, 21 avril. — Le professeur William Rappard, ancien recteur de l'Université de Genève et directeur de l'Institut universitaire des hautes études internationales, conseiller national, auteur de nombreuses publications économiques et politiques, célébrera le 22 avril son 60me anniversaire.

—o—

Ceux qui pleurent...

ROME, 21 avril. (Stefani). — A l'occasion de l'anniversaire de la fondation de Rome, M. Mussolini a reçu au Palais de Venise, en présence du ministre-secrétaire du parti fasciste et du ministre de la culture populaire un groupe de représentants des familles, dont les fils ont été tués ou blessés sur le front, ainsi que des pères et mères ayant de nombreux enfants sous les drapeaux.

Une nouvelle affaire de marché noir

—o—

(De notre correspondant particulier)

Des agents chargés de la répression des délits concernant le Marché noir viennent de se livrer à des contrôles dans le district de Monthey. Ils ont découvert une nouvelle affaire de trafic de beurre, jambon et fromage dans laquelle sont compromises plusieurs personnes de cette région, qui livraient à des prix prohibitifs des marchandises à des touristes provenant de cantons confédérés.

Il faut espérer que des sanctions sévères seront prises à l'égard de ceux qui, par lucre, sacrifient nos produits et privent ainsi la population de denrées indispensables à sa consommation.

Les agents qui s'occupent de ces délicates questions sont à féliciter et méritent d'être soutenus et encouragés.

On nous cite, dans le cas particulier, un Neuchâtelois de passage dans la contrée qui a été trouvé porteur de plus de 13 kg. de fromage acheté dans des conditions tout à fait anormales.

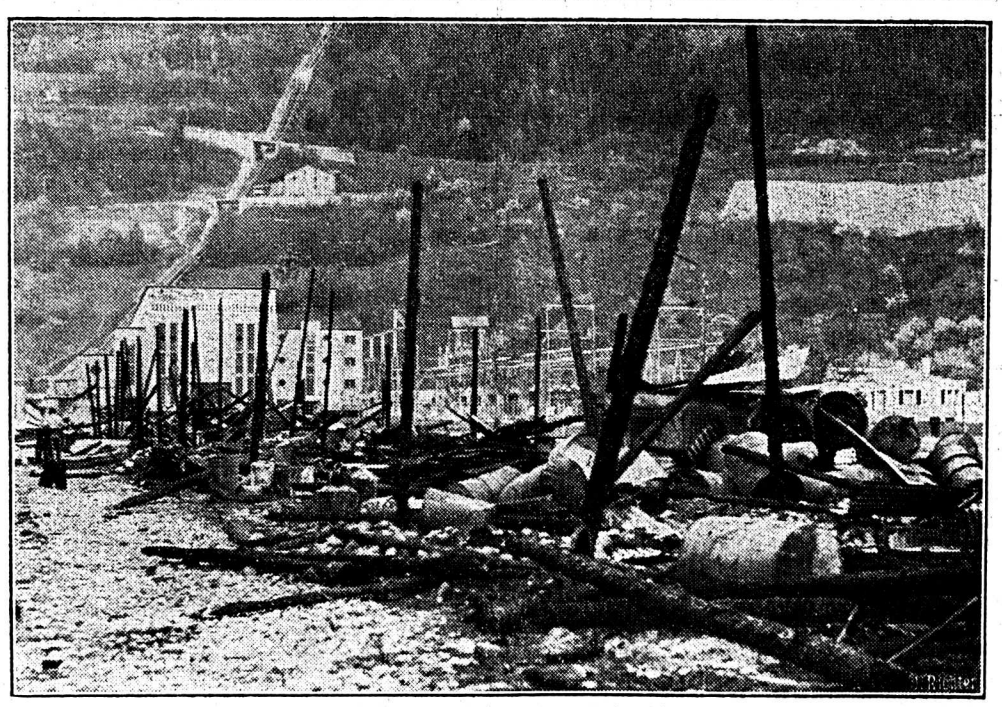

L'incendie de la Dixence

Voici une vue des lieux après le sinistre. On sait que les dégâts sont loin d'avoir l'importance publiée de prime abord.

tude de se lever avant le jour et de se tenir en chemise de nuit, pieds nus, sur l'extrême bord de la dernière marche de l'escalier de pierre, pour contempler le miracle de l'aube. Elle était fabuleusement jolie dans cette pose, avec sa chevelure éparse et ses jeunes formes esquissées sous la batiste ; et il y avait des jours où elle n'était pas espionnée.

Le mur du jardin, distant d'une centaine de pieds, et construit de rocs, mesurait deux fois et demie la hauteur d'un homme, limite considérée comme infranchissable dans cette terre de méfiance ; mais les Blaine, débarquant d'un pays où le chien et les poules du voisin courent en liberté sur une vingtaine de pelouses, prenaient rarement la peine de fermer la petite porte cintrée et garnie de clous par où l'ancien propriétaire entrait et sortait sans être vu.

L'usage d'une porte ouverte n'est guère considéré comme une intrusion d'après les lois d'aucun pays ; et l'aurore est un moment propice pour les gens dépourvus de pécune qui pensent autrement que Salomon sur la façon dont croissent les lys.

Dans le Rajpoutana, avec toute maison qui change de mains, se transmettent non seulement les rats, cobras et mangoustes, mais aussi les mendiants habitués à tourmenter son ancien possesseur. Cette coutume se fonde sur une logique à tel point séculaire que les Anglais, conservateurs par goût, n'ont même pas essayé de la modifier.

Aussi quand la tranquillité matinale fut fêlée par une voix surgie de l'ombre au pied de la muraille qui obstruait la vue du voisinage immédiat, Thérèse Blaine n'y prêta guère attention.

— *Memsahib !* (Madame !) Protectrice du pauvre !

Elle continuait à observer le mystère de la lumière grandissante. Déjà les dômes et les toits pointus de l'antique cité étincelaient d'or pâle, et un brouillard nacré enguirlandait le quartier populeux des marchands. Au delà, la rivière, large de cinquante mètres au plus, dessinait sa coulée de saphir entre des berges invisibles. Tandis qu'expiraient les débiles étoiles, de sveltes rayons d'argent liquide effleurèrent la surface d'un lac entrevu dans l'ouest par une déchirure des montagnes empourprées. Au levant, de l'autre côté du cours d'eau, les terrains irrigués brillaient comme un damier de jade et d'émeraude, et au midi le désert prenait à lui seul et à la fois toutes les teintes imaginables.

— Le Colorado ! s'écria la jeune femme. Et l'Arizona ! Et la Californie méridionale ! Et quelque chose de plus que je ne sais au juste comment définir.

— Du péché ajouté à pleines gabares ! suggéra le grognement marital parti du lit jumeau. Rentre ici, Tess, et habille-toi un peu !

Elle tourna la tête pour sourire, mais ne bougea pas. En entendant cette voix masculine, les autres possesseurs de gosiers s'unirent dans un croassement discordant.

— « Bhig mangi shahebi ! Bhig mangi shahebi ! » (La charité, s'il vous plaît !)

— J'aperçois des cygnes sauvages, dit Thérèse ; viens voir, cinq... six... sept ! volant vers le nord, oh ! à quelle hauteur !

— Mets tes habits, Tess !

— J'ai suffisamment chaud.

— C'est possible, mais il y a un curieux qui le guette, aplati comme une raie dans le sable du jardin. Pourquoi ne pas mettre ton kimono ?

Néanmoins le zéphir matinal était délicieux, et la chemise de nuit beaucoup plus décente que bien des prétendues robes. En outre, l'Orient est habitué à plus ou moins de nudité sans y voir aucun mal ; et les femmes s'en rendent compte plus vite que les hommes.

— Très bien ; dans une minute !

— Je parierais qu'un spéculateur leur fait payer l'entrée, grommela Dick Blaine, venant la rejoindre en pyjama. Tu n'avais pas tort, Tess : ce sont bien des cygnes, et voilà une aurore qui vaut la peine d'être vue.

Il possédait cette voix profonde que l'Orient attribue à la virilité, et cette musculature que ne développera jamais la critique en chambre. Elle semblait une enfant auprès de lui, bien qu'elle-même fût agile, nerveuse et robuste sans excès de chair.

— *Sahib !* (Monsieur !) reprit le chœur. Sahib, protecteur du pauvre ! Ils gémissaient encore dans les ténèbres, mais l'ombre s'accourcissait.

— Tu feras bien de leur donner la pâtée, Tess. Il faut qu'un homme soit bien près de mourir de faim pour s'éveiller et venir mendier de si bonne heure.

†

Dans l'impossibilité de répondre individuellement aux nombreuses marques de sympathie, je remercie ici bien sincèrement toutes les personnes qui ont pris part au grand deuil qui vient de me frapper.

Auguste LEPRAT, Collombey.